

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 28 novembre 2014 refusant le certificat prévu à l'article L. 111-2 du code du patrimoine

NOR : MCCC1428028A

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 28 novembre 2014, est refusé le certificat d'exportation demandé pour les *Archives personnelles d'Edouard Glissant*, vers 1951-2011, cet ensemble, globalement conservé en bon état et s'étendant sur plusieurs décennies jusqu'au décès d'Edouard Glissant, s'avérant capital pour la connaissance de l'œuvre de cette figure emblématique de l'anticolonialisme, proche d'Aimé Césaire, devenu créateur du concept universalisant du Tout-monde, et permettant d'appréhender les modalités de l'élaboration de la pensée d'un auteur à l'univers bien particulier et très reconnu dans le monde francophone.